

Comment le plan de lutte contre les algues vertes peut m'aider à atteindre les objectifs du programme d'actions?

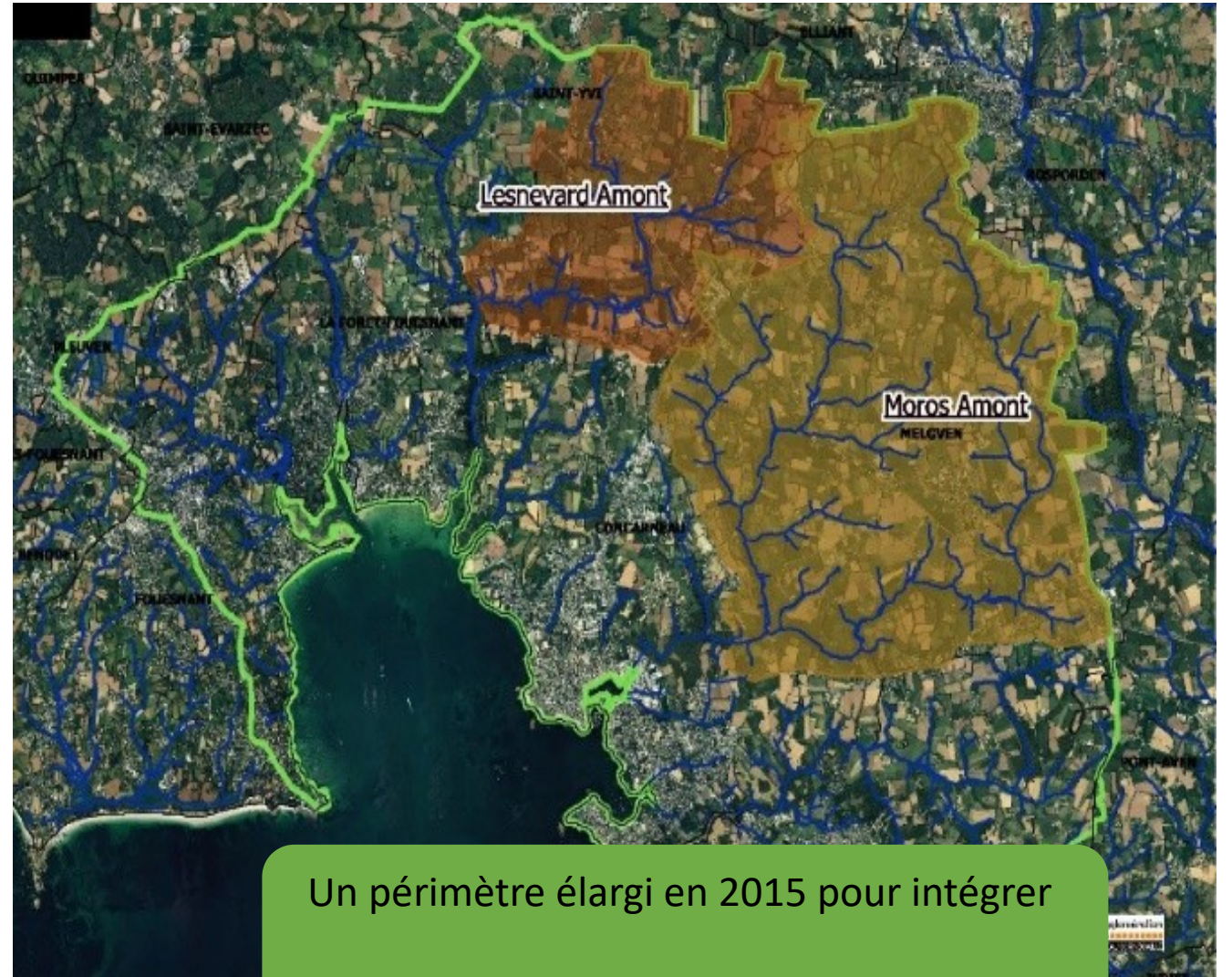
# Caractéristiques de la Baie de la Forêt

## Chiffres clés :

- Surface BVAV = 15 000 ha
- SAU = 7 317 ha
- 148 exploitations agricoles concernées (siège et/ou parcellaire > 3ha)

## Caractéristiques :

- 90 % des flux d' azote d' origine agricole
- 2 sous bassins versants prioritaires
- Diversité des productions avec prédominance des systèmes bovins

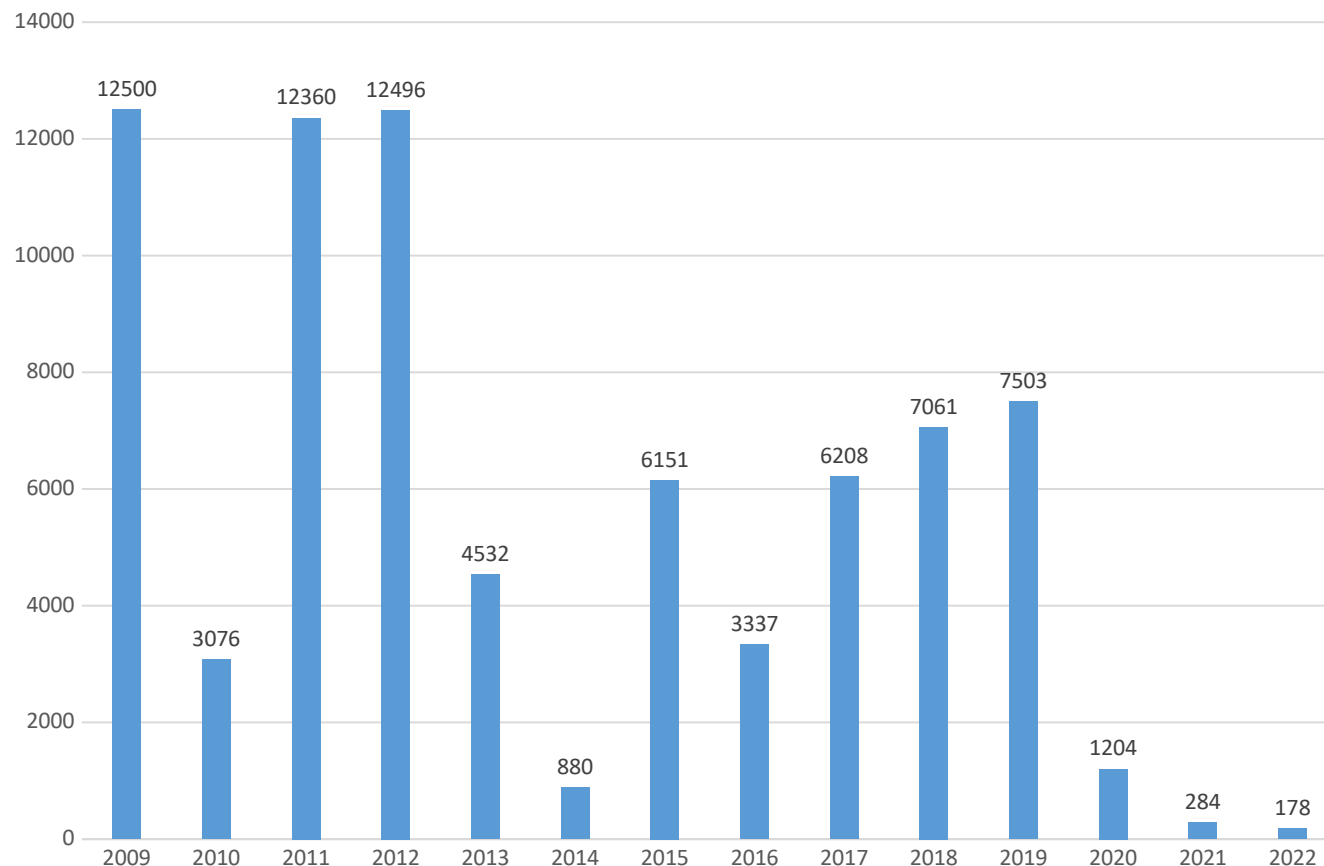


Un périmètre élargi en 2015 pour intégrer

Baie de la Forêt

# Evolution des échouages d'algues vertes

Ramassage des algues vertes en Baie de la Forêt (T)

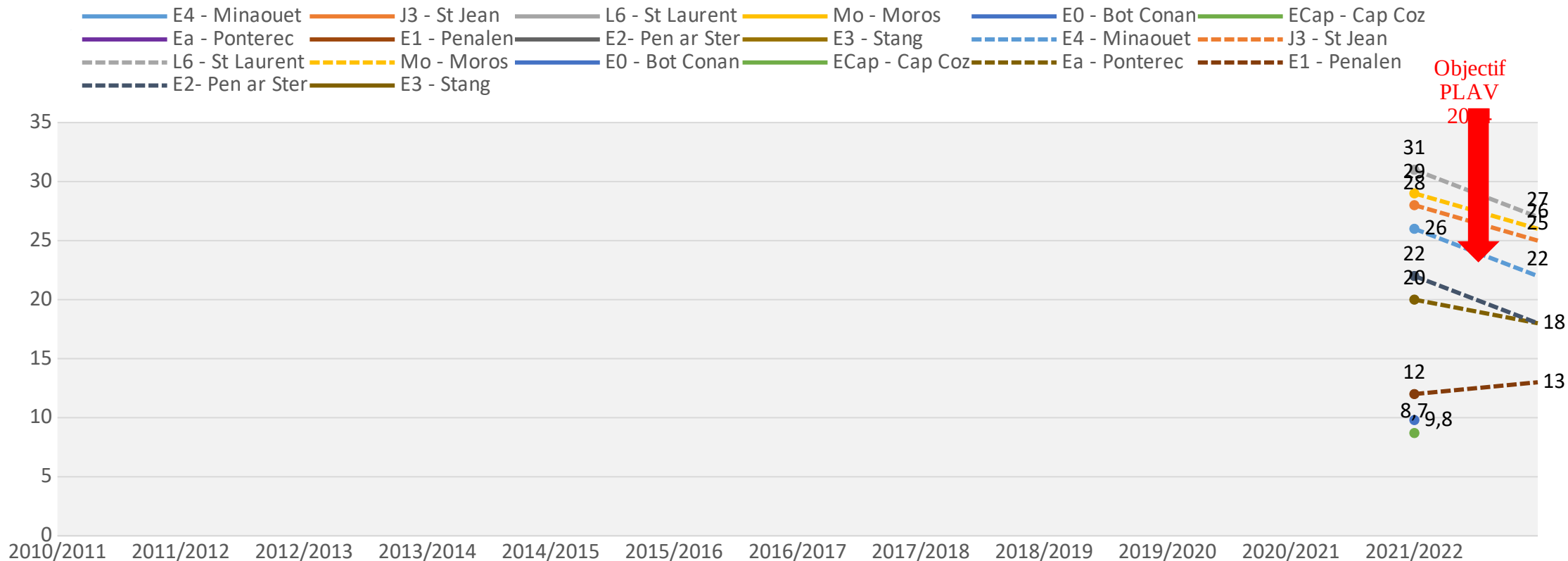


## Quantités ramassées liées à :

- Tempêtes hivernales
- Météo de début de saison
- L'orientation des vents (SO ou SE)
- Les marées

# Evolution des teneurs en nitrates

Evolution des Q90 en NO3 depuis 2010



**OBJECTIF du SAGE / 2024**  
**éduire de 30% les teneurs en**  
**nitrates par rapport à**  
**2013/2014**

# Les actions volontaires proposées dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes

## Les agriculteurs font face aux algues vertes

Meilven— Mardi, des agriculteurs ont suivi une animation sur la pratique du couvert sous maïs pour lutter contre les algues vertes.

Mardi, sur les terres de Jean-François Chupin à Cado, une animation était proposée aux agriculteurs du secteur sur la pratique de couvert sous maïs, en présence de Mathieu Dubois, conseiller chez Innoval et Gaëtan Hémery de l'EDR Hémery pour la mise en pratique en partenariat avec Concarneau Communauté Agglomération (CCA). Une animation proposée dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes afin de soutenir les agriculteurs. « L'idée est d'avoir un couvert végétal déjà implanté pour cet hiver, pour fixer l'azote dans la plante et ensuite donner du fourrage aux vaches. Mais l'objectif est d'éviter le lessivage des sols », précise Mathieu Dubois.

Bien sûr, il faut capter l'azote qui reste dans le sol pour éviter que cela rejoigne les cours d'eau et ensuite la mer. « Quand le maïs est récolté avant le 1<sup>er</sup> novembre, il faut absolument planter un couvert, c'est la réglementation qui l'exige, la directive nitrates. Au delà de la réglementation, c'est aussi pour répondre à l'aspect fourrage. »

Le conseiller chez Innoval voit plusieurs avantages. Dont celui de semer le couvert dès aujourd'hui. « Ainsi, le maïs va rapidement pousser et le couvert va profiter de l'humidité résiduelle pour se développer et il pourra être pâturé



Une animation était proposée sur les terres de Jean-François Chupin, en partenariat avec CCA.

Photo: Gaëtan Hémery

un mois après la récolte du maïs. »

Démonstration avec du ray-grass et de la navette

« Nous avons commencé les essais de couvert de maïs en 2000. Ici, sur cette parcelle, la problématique n'était pas l'algue verte, mais la

protection du captage d'eau potable de Cado, du Plesquet et de la réserve du Brunec. La volonté à l'époque était de sensibiliser les agriculteurs pour pouvoir protéger la réserve en eau. L'objectif était aussi de piéger l'azote et sur l'utilisation des phytosanitaires. C'était déjà de trouver

des alternatives », commente l'agriculteur Jean-François Chupin. Pour la partie pratique, c'est Gaëtan Hémery qui est aux commandes d'une trousse ardoisienne qui a réparti les gramms sur les 6 hectares de terrain.

- Les accompagnements individuels
- Les animations collectives
- Les dispositifs
  - Chantiers collectifs de couverts précoces
  - Paiement pour services environnementaux
  - Mesures agro-environnementales et climatiques
  - Breizh Bocage
- Les aides à l'investissements

# Les accompagnements individuels

- Des conseils entièrement pris en charge dans l'objectif **d'améliorer ses pratiques** visant à réduire les fuites de nitrates et **atteindre les objectifs de l'arrêté**.
- Jusqu'à 3 j de **conseil pris en charge** et un conseil gestion de l'azote permettant 12 j d'accompagnement
- Un **choix du prestataires** parmi une liste de prestataires agréés (Innoval, Chambre d'Agriculture, GAB29, ...)

Thématiques	Qui	Exemple d'accompagnement
Gestion de l'azote	Exploitants avec marge de progrès // reliquats ou dans un processus d'amélioration des pratiques	Accompagnement agronomique adapté en fonction du type de production et de ses rotations
Gestion de l'interculture		Analyse succession de culture, gestion des couverts, conditions d'implantation, choix des espèces, associations... etc
Gestion de l'herbe	En production laitière et/ou viande	Conduite de l'herbe, système de paddock, optimisation parcellaire(chemin, eau)...
Evolution du système	En réflexion sur un changement de système (bio, herbe...)	Étude de faisabilité vers l'ab, prédiag MAEC... etc
Projets structurants Exploitations éligibles	Agriculteurs avec projet alliant éco et environnement	Projet avec double performance économique et environnemental (gestion des effluents, méthanisation, PCAEA...)
Diagnostic Agro-environnement	Exploitations éligibles	MAEC ..

# Les Mesures agro-environnementales et climatiques

---

## ➤ Mesures algues vertes

- ✓ Engagements des cultures et des terres arables
- ✓ Points principaux du cahiers des charges
  - *Pas de retour d'une même culture sur une parcelle deux années de suite*
  - *Limitation de la pression minérale moyenne (à définir)*
  - *Respect d'un ratio SAMO/SPE (à définir)*
  - *Des reliquats inférieurs à un seuil (à définir)*
- ✓ Montant 152 €/ha/an, 248 € si limitation des herbicides, 343 € si arrêt des herbicides

## ➤ Mesures systèmes herbivores

- ✓ Engagements de l'exploitation
- ✓ Chargement 1,8 UGB/ha – Concentrés limités à 800 kg/UGB bovin
- ✓ Part d'herbe dans la SAU - Part de maïs dans la SFP
  - *Niveau 1 : 60 % - 23 %*
  - *Niveau 2 : 70 % - 18 % + équilibre fertilisation*
  - *Niveau 3 : 75 % - 10 % + équilibre fertilisation + en minéral moins de 50 UN/ha sur prairies*
- ✓ Réduction des herbicides et des autres pesticides
- ✓ Montant 121 €/ha/an niveau 1 (plafond annuel de 8 K€), 177 € niveau 2 (10 K€), 233 niveau 3 (12 K€)

# Les Mesures agro-environnementales et climatiques

---

## ➤ Mesures Entretien des zones humides

- ✓ Chargement maximal annuel et sur une période hivernale (à définir)
- ✓ Interdiction/limitation de la fertilisation azotée
- ✓ Pas de chaulage
- ✓ Montant 152 €/ha/an, 201 € si 50 % des surface sont pâturées

## ➤ Remise en herbe des zones humides

- ✓ Liste de couverts autorisés
- ✓ Ni fertilisation, ni phytosanitaires
- ✓ Interventions possibles sur des périodes prédéfinies
- ✓ Montant 358 €/ha/an pour la création de prairies, 652 € pour la création de couvert d'intérêt faunistique et floristique

## ➤ Entretien des haies

- ✓ Etablir un plan de gestion
- ✓ 1 taille en 5 ans sur les 2 côtés avec des outils réalisant une coupe franche
- ✓ Montant 0,8 €/ha/ml



# Les Mesures agro-environnementales et climatiques

## ➤ Nouvelle modalité à partir de 2023



A venir  
plaquette d'informations  
réunion d'informations spécifique

# Les animations collectives

---

## ➤ Démonstrations :

- Epannage de précision
- Semis sous-couvert de maïs
- Semis direct



## ➤ Analyses :

- Effluents d'élevage
- Sol



# Les animations collectives

## ➤ Gestion de l'herbe

Objectif : Mettre en place un système herbager performant

- Echanges techniques en bout de champs
- Engagement pendant 2 ans

## ➤ Formations / Echanges :

- Diversification des cultures
- Efficacité du couvert



# Autres actions dans le cadre du PLAV

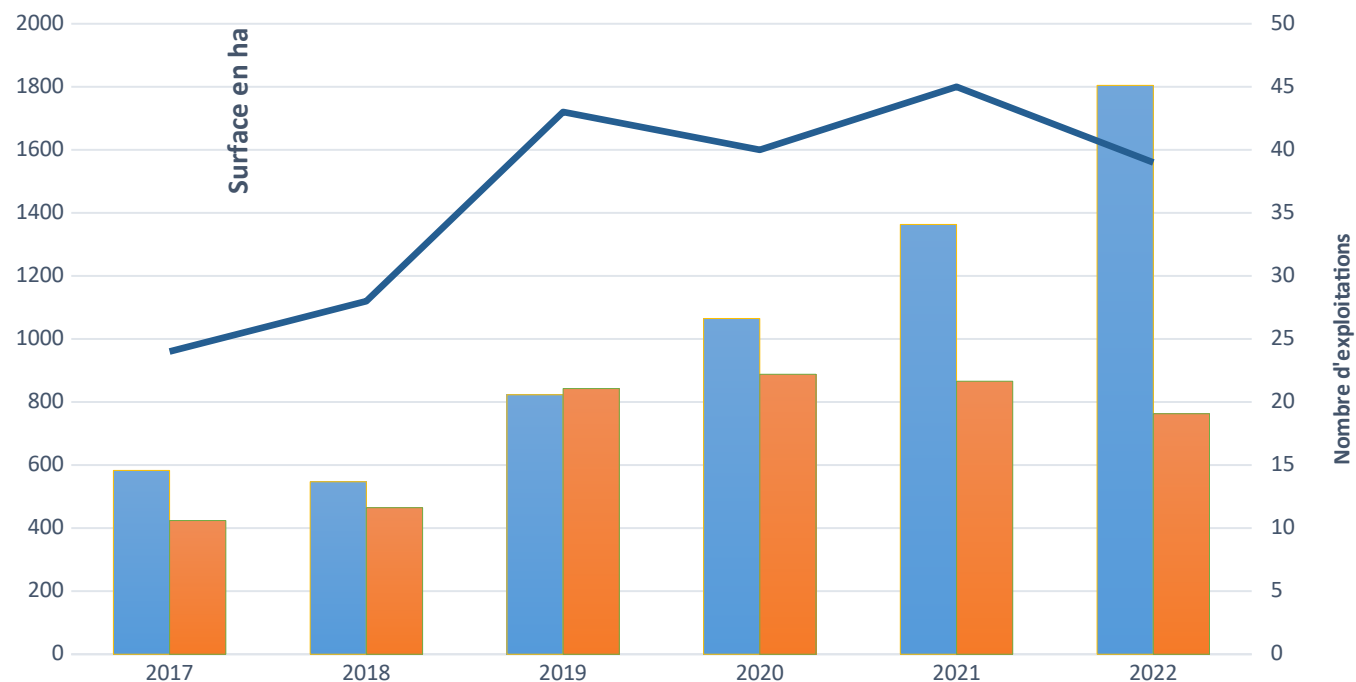
## ➤ Les chantiers collectifs de semis précoces

Objectifs : semer le plus tôt possible les couverts végétaux après récolte



- Précoce derrière céréales (60 €/ha) ou sous couvert de maïs (70 €/ha)
- Via les réseaux des CUMA et des ETA
- Non cumulables avec PSE

Suivi général des chantiers collectifs



# Autres actions dans le cadre du PLAV

---

## ➤ Mise en œuvre du programme Breizh Bocage : financements des travaux d'aménagements bocagers

Objectifs : réhabilitation du bocage

- 2023 : Etude menée pour définir les secteurs prioritaires
- Fin 2023 – 2024 - 2025, réalisation des travaux



# Autres actions dans le cadre du PLAV

## ➤ Paiements pour services environnementaux

- ✓ Rémunération jusqu'à 60 000 €/5ans (12 000 €/an) selon des indicateurs de résultats
  - surfaces des bandes enherbées, durée de couverture du sol, part de l'herbe, part d'azote minérale, reliquat début drainage
- ✓ 2021 engagement de 13 exploitations
  - 650 000 € sur 5 ans dont 121 266 € rémunération pour la campagne 2021-2022
- ✓ 2022 engagement de 17 exploitations
  - 600 000 € sur 5 ans

## ➤ Aides à l'investissement spéciale bassin versant algues vertes (BVAV)



- Boviduc
- Chemin pour l'accès au pâturage avec ou sans adduction d'eau
- Séchoir en grange
- Bâtiment porc sur paille

## ➤ Plan de compétitivité d'adaptation des exploitations agricole (PCAEA)

- ✓ Mesure 411 a Soutien aux investissements en matériels agro-environnementaux
- ✓ Mesure 411 b Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations

1<sup>ers</sup> paiements  
décembre

2023

De mars à  
septembre

De  
décembre  
2022 à  
mars 2023

# Synthèse des outils mobilisables

	<b>Mesures agronomiques</b>	<b>Couverts végétaux</b>	<b>Gestion herbe</b>	<b>Renaturation de l'espace</b>
Accompagnement individuel du PLAV	Gestion de l'azote	Gestion de l'inter-culture	Gestion Herbe	
Animations Collectives	Campagnes d'analyses Démonstrations / Essais	Efficacité du couvert	Groupe « Gestion herbe »	
Dispositifs	MAEC AV / Herbivores	MAEC AV/Herbivores Semis de couverts précoces / sous maïs PSE	MAEC AV/Herbivores	MAEC Av /Herbivores MAEC création de prairie MAEC Milieux humides Breizh Bocage PSE
Aides investissements	PCA EA mesure 411	PCA EA mesure 411	Aide investissement spé BVAV	

# Vos contacts

---

➤ Aurélie Prot – coordinatrice agricole

- ✓ Outils d'accompagnements du PLAV 2022-2024
- ✓ [aurelie.prot@cca.bzh](mailto:aurelie.prot@cca.bzh)

➤ Dylan Le Corre – Technicien Agricole

- ✓ PSE 2021 et 2022
- ✓ Animations collectives
- ✓ [dylan.lecorre@cca.bzh](mailto:dylan.lecorre@cca.bzh)

➤ Pierre Hommet – Technicien Agro-environnement (janv 2023)

- ✓ MAEC 2023
- ✓ [pierre.hommet@cca.bzh](mailto:pierre.hommet@cca.bzh)

➤ Brice Guesdon – Technicien environnement

- ✓ Breizh Bocage 2023
- ✓ [Brice.guesdon@cca.bzh](mailto:Brice.guesdon@cca.bzh)



PLAV@CCA.BZH